

210C0435
FR0000120693-FS0276

25 mai 2010

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 mai 2010, la société Capital Research and Management Company¹ (CRMC) (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 mai 2010, le seuil de 10% des droits de vote de la société PERNOD RICARD et détenir 28 882 797 actions PERNOD RICARD représentant autant de droits de vote, soit 10,93% du capital et 9,99% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

¹ CRMC agit en qualité d'"investment adviser" pour le compte d'OPCVM. CRMC et Capital Group International, Inc. sont deux sous-groupes de The Capital Group Companies, Inc. CRMC, remplissant les conditions d'indépendance requis par les articles 223-12 et 223-12-1 du règlement général, effectue sa déclaration en application de l'article L. 233-7 du code de commerce séparément de Capital Group International, Inc. et The Capital Group Companies, Inc., conformément à l'article L. 233-9 II du code de commerce.

² Sur la base d'un capital composé de 264 200 447 actions représentant 289 045 918 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.